



Listen to this article

Tous ceux qui ont été libérés de la sentence de mort sont mis à l'épreuve pour l'obtention de la vie. Seuls, ceux qui se sont détournés du péché et qui se sont complètement consacrés à Dieu, peuvent se présenter devant Lui. Ceux qui ont fait ce pas sont acceptés par le Seigneur Jésus, conformément au plan divin.

Lorsque notre Seigneur et Sauveur accepte un disciple, Il le considère comme étant « *sa chair* » et il est également accepté par Dieu comme faisant partie du « *Corps de Christ* ». Selon les Saintes Écritures, le Corps de Christ est un sacrifice offert pendant tout l'Âge de l'Évangile.

Jésus offrit d'abord sa propre chair. Après avoir achevé son sacrifice, Il parut en la présence de Dieu pour acquitter la dette de l'Église, pour nous libérer de nos péchés. Le don du Saint Esprit, accordé aux disciples de Jésus par le Père céleste à la Pentecôte, fut pour eux la preuve que Dieu les avait acceptés. Pendant l'Âge de l'Évangile, tous les croyants reçoivent le Saint Esprit, sitôt après avoir été acceptés par Dieu au nom de notre Seigneur. Durant cet Âge, les membres du Corps de Christ viennent à Dieu, et le corps charnel des consacrés, des membres de l'Église, est considéré comme étant le corps de Jésus.

Les événements du jour de la Pentecôte ont une grande valeur pour tous ceux qui forment les membres du Corps de Christ. Cet engendrement de l'Esprit eut lieu à la Pentecôte pour tous ceux qui, selon les instructions du Seigneur, L'attendaient dans la chambre haute. Dès lors, ils devinrent des fils de Dieu, enfants de Dieu – « *Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers : héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ, si toutefois nous souffrons avec lui, afin d'être glorifiés avec lui* », selon Romains 8 : 17.

Nous qui sommes venus à Christ pour devenir des membres de son Corps, nous sommes aussi fils de Dieu, depuis la Pentecôte.

Les Apôtres formèrent les premiers membres du Corps de Christ, et l'Église entière, depuis

ce temps jusqu'à aujourd'hui, constitue les membres du même Corps, de la même Église. Si nous entrons dans l'Église de Christ, en consacrant entièrement notre cœur au Seigneur pour faire sa volonté, nous recevons le Saint Esprit et sommes considérés comme membres de l'Église qui est le Corps de Christ.

« *Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à présenter vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui est votre service raisonnable* » (Romains 12 : 1). L'apôtre Paul expose la grâce de Dieu qui nous sauve en Jésus-Christ et nous exhorte, quant à notre consécration, à présenter pendant toute notre vie de chrétien, nos corps en agréable sacrifice à Dieu.

Notre corps terrestre avec ses divers membres, constitue toute l'activité humaine. Le chrétien doit le consacrer à Dieu en témoignage de sa reconnaissance. Ce sacrifice est qualifié de vivant, non seulement par opposition aux sacrifices de la Loi où les victimes étaient immolées, mais pour caractériser son activité constante au service de Dieu. Il devient saint dès que son activité n'est plus au service du péché, mais consacrée à Dieu, voulant Lui être agréable. Elle est ainsi une oblation d'agréable odeur.

Nous nous offrons en sacrifice. Il y a une différence entre offrir notre propre sacrifice et s'offrir en sacrifice. Ce n'est pas nous, mais notre Souverain Sacrificateur qui accomplit le sacrifice. Avant que le Souverain Sacrificateur accepte quelqu'un comme membre de son Corps, Il impute à celui-ci une quantité suffisante de son mérite et lui donne des droits de la vie. Étant considéré comme parfait, celui-ci possède alors des droits à la vie, une condition qui lui permet de s'offrir en sacrifice.

Par les compassions divines, Jésus a offert son corps en sacrifice pour nous. En retour, nous devons nous offrir volontairement à Lui. C'est le culte raisonnable que Dieu attend de nous. Et, en comparaison de ce qu'Il a fait pour nous, notre participation est vraiment modeste. De plus, le sacrifice ne peut être acceptable pour Dieu que s'il provient d'un cœur sincère et reflète son obéissance, comme nous le lisons en 1 Samuel 15 : 22 : « *Voici, l'obéissance vaut mieux que les sacrifices, et l'observation de sa parole vaut mieux que la graisse des béliers* ».

Nous lisons encore en Romains 6 : 13 : « *...donnez-vous vous-mêmes à Dieu, comme des hommes ramenés de la mort à la vie et offrez-Lui vos membres, comme des instruments*

*pour la justice* ». On ne meurt, en effet, avec Christ, que pour ressusciter avec Lui. La justification et sa Vérité opérant en nous nous permettent d'apporter au Seigneur notre entière soumission, l'offrant dans la pleine consommation de notre mort en sacrifice.

Il est écrit en 1 Corinthiens 6 : 19, 20 : « *Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ? Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps...* ». Ainsi le corps justifié de chaque chrétien est le temple du Saint Esprit. Nous ne devons en aucun cas le souiller, ni demeurer dans un endroit profane, sinon le Saint Esprit nous abandonnera.

Dieu nous a acquis au prix du sang versé par son Fils Jésus-Christ. Ainsi, nous devons Lui offrir notre corps et notre vie, les utilisant selon la volonté de Dieu. Notre vie ne doit tendre que vers un seul objectif : celui de glorifier Dieu de tout notre être. L'Esprit de Dieu habite en nous, et nous n'appartenons plus à nous-mêmes mais à Celui qui nous a rachetés, à savoir Christ. Par conséquent, nous devons Le glorifier en toutes choses, comme nous le lisons en Colossiens 3 : 17 : « *Tout ce que vous pouvez dire ou faire, faites tout au nom du Seigneur Jésus, en rendant grâces par Lui à Dieu le Père* ».

L'apôtre nous dit en 1 Corinthiens 6 : 15 « *Ne savez-vous pas que vos corps sont des membres de Christ ?* ». Le corps du chrétien constitue une partie du *Corps de Christ*, à savoir l'Église. Pris individuellement, le croyant est le sanctuaire du Saint Esprit, puisque le Temple appartient à Dieu. Il n'est cependant pas indépendant, puisque racheté à un grand prix, celui du Sacrifice du Seigneur, de son humanité parfaite.

De plus, en 2 Corinthiens 4 : 7 nous lisons : « *Mais ce trésor, nous le portons dans des vases d'argile, pour que cette incomparable puissance soit de Dieu et non de nous* ».

L'apôtre nous parle ici de l'Église, dont les membres ont reçu le trésor du nouvel Esprit, par l'engendrement de l'Esprit, le commencement d'une nouvelle nature. Nous devons prendre grand soin de ce trésor car cette nouvelle disposition se trouve dans le corps naturel, imparfait, considéré comme mort et appelé un « *vase de terre* », et la Nouvelle Créature ne peut s'exercer que dans ce vase de terre, mais le mérite de notre Seigneur se tient prêt pour nous assister dans nos imperfections, nous développer vers la perfection et mortifier la vieille nature. Cette image est appropriée pour la classe de l'Église.

En parlant des membres de cette classe, l'apôtre nous assure que lorsque la maison terrestre sera sacrifiée, morte avec Christ, nous aurons alors, à la première résurrection, une habitation de Dieu, un corps glorieux. C'est ainsi que la victoire de la Nouvelle Créature s'obtient au prix du sacrifice de sa propre nature humaine et glorifie Dieu dans ses promesses.

Les poteaux de la porte, à l'entrée du Tabernacle - la porte du Saint - étaient couverts par le premier voile. Ils étaient complètement différents des poteaux du parvis, et représentaient les Nouvelles Créatures en Christ - les saints consacrés. La différence entre ces poteaux et ceux du parvis, représente la différence entre la condition des croyants justifiés et celle des croyants sanctifiés.

Nous avons vu que la consécration jusqu'à la mort d'un homme justifié, est la voie pour entrer dans le Saint - en passant par le premier voile qui est la mort de la volonté humaine, de l'esprit charnel. Ces poteaux illustrent ce changement car ils étaient recouverts d'or, symbole de la nature divine. Ils étaient enchâssés dans des socles de cuivre, illustrant comment nous avons ce trésor - la nature divine - dans des vases de terre ; ainsi notre nouvelle nature repose encore sur notre humanité justifiée.

Le parvis représente le processus qui mène à la justification effective des membres de l'Église évangélique. La pleine justification est donc un acte instantané, devant le premier voile du tabernacle. Il n'y a que Dieu seul qui justifie, mais le fondement de cette justification, est le sacrifice de Jésus accompli au calvaire. Le Père céleste nous accepte au moment où Jésus nous impute les mérites de son sacrifice et couvre nos fautes. Par l'engendrement du Saint Esprit, Dieu nous reçoit alors dans sa famille et fait de nous des membres de l'Église des Premiers-nés.

Notre justification, représentée par la robe de nocces qui nous couvre dès le moment où notre Seigneur nous accepte, ne recouvre pas la nouvelle créature, mais seulement la chair, le corps considéré comme mort, sacrifié. Revêtir la robe de nocces veut dire entrer dans la famille de Dieu, devenir membre de l'Église. La justification biblique signifie 'être rendu juste', acceptable, par le sang de Jésus, dans la mesure où nous réalisons - par la foi - que ce sang, la mort de Jésus, a ôté la pénalité du péché et que son application sur la maison de la foi se fait depuis la Pentecôte. Actuellement l'Église est justifiée à la nature humaine parfaite, car personne n'est justifié à la nature spirituelle, ni ne l'obtient par la

justification. La justification est une imputation divine et non la reconnaissance de la justice personnelle de l'homme. Notre Seigneur a sacrifié sa nature parfaite, sa nature humaine, son humanité. Donc, nous aussi, nous devons faire le sacrifice de notre nature humaine justifiée, reconnue parfaite par les mérites de Christ.

En Psaume 50 : 5, il est écrit : « *Rassemblez-moi [réunissez] mes fidèles, [mes saints, dit Darby] qui ont fait [scellé] une alliance avec moi par le sacrifice !* » Jésus fut le premier Saint. Il fit une alliance avec Dieu, accomplissant pleinement son sacrifice, devenant la semence d'Abraham, au plan spirituel. Il nous invite à cohériter avec Lui, dans la même condition spirituelle, et à devenir membre de la semence spirituelle d'Abraham. Ce qui est confirmé en Galates 3 : 29 : « *Vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse* ».

Nous pouvons appartenir à Christ à la condition de participer à son sacrifice. Nul ne peut avoir part à la réalisation de la promesse Abrahamique sans passer par la porte du sacrifice, sacrifiant sa chair à l'exemple du Seigneur. Se consacrer pleinement au Seigneur est la seule base de notre pleine justification. Toutefois, celle-ci n'intervient pas avant que le pas final soit franchi, lequel est nécessaire pour que l'on soit pleinement justifié à la nature humaine, - un fils parfait sur le plan terrestre.

Cette position ne dure, pour ainsi dire, qu'un instant, puis intervient l'engendrement du Saint Esprit qui indique l'acceptation du sacrifice de celui qui est reconnu parfait, ce qui correspond aussi au commencement de la Nouvelle Créature. Pourquoi devons-nous sacrifier notre corps ? Justifiés par le sang de Jésus, le Seigneur nous invite à consacrer notre vie en sacrifice vivant, saint et acceptable à Dieu.

Pour être participant de sa chair, nous devons maintenant participer à ses souffrances, à son sacrifice, déposant notre vie pour le scellement de la nouvelle alliance. Dès le moment où le péché est abandonné, que l'on accepte Christ comme son Rédempteur, que l'on se présente à Dieu en se consacrant pleinement à Lui, l'ancienne nature (le vieil homme ou corps charnel) est considéré comme mort, au bénéfice de la Nouvelle Créature engendrée du Saint Esprit. Le corps humain est alors la propriété de la Nouvelle Créature et se doit d'être vivifié par le Saint Esprit de Dieu dans le but de servir la nouvelle nature et de travailler dans son intérêt.

L'apôtre Paul décrit quelques caractéristiques de la vie chrétienne en Colossiens 3 : 1-5 : *« Mais vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez donc les réalités d'en haut, là où se trouve le Christ, assis à la droite de Dieu. De toutes vos pensées, tendez vers les réalités d'en haut, non vers celles qui appartiennent à la terre. Car vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu. Le jour où Christ apparaîtra, lui qui est votre vie, alors vous paraîtrez vous aussi avec lui en partageant sa gloire. Faites donc mourir tout ce qui, dans votre vie, appartient à la terre, c'est-à-dire : l'inconduite, l'impureté, les passions incontrôlées, les mauvais désirs, et la soif de posséder – qui est une idolâtrie ».*

Qu'est-ce que la vivification ? Lorsque notre chair est considérée comme justifiée du fait de notre sacrifice, nous sommes alors individuellement engendrés de l'Esprit pour être des fils de Dieu – des fils sur le plan spirituel et non sur le plan humain. Ainsi la volonté consacrée est acceptée comme étant la Nouvelle Créature qui commence son existence, croissant dans la mesure où elle demeure fidèle à Dieu et à son alliance en sacrifiant le corps mortel avec ses intérêts. Ainsi sacrifié, le corps mortel est considéré comme mort avec Christ et doit être constamment vivifié, stimulé par la nouvelle volonté, de façon que le reste de la vie devienne, au figuré, une vie de résurrection. Dans la mesure où la nouvelle volonté parvient donc à gouverner le corps mortel, s'en servant comme du meilleur et seul remplaçant du corps spirituel qui ne peut être obtenu qu'à la résurrection, il ne serait pas inconvenant de considérer le corps mortel de la nouvelle création comme remplaçant temporairement le corps spirituel attendu.

Nous lisons en Romains 8 : 11 et 14 : *« Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts vivifiera vos corps mortels aussi, à cause de son Esprit qui habite en vous... Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu. »* L'apôtre souligne cette nouveauté de vie, cette résurrection figurée, cette nouvelle volonté qui, bien que se trouvant encore dans son corps mortel, veut servir Dieu du plus profond de son être et aspire au corps spirituel, lors de la résurrection.

L'esprit de filiation qui scelle les fils par la possession des prémices de l'héritage futur, est donc le témoignage le plus puissant de l'Esprit, le meilleur de l'expérience chrétienne présente. Avant d'atteindre ce degré d'expérience, il faut recevoir une part de l'onction en entrant dans le Corps Oint de Christ, l'Église, être engendré de l'Esprit de vérité pour la sanctification de notre esprit, voulant connaître et faire la volonté de l'Éternel.

Cette expérience n'intervient qu'après la vivification de l'Esprit pour le service de la justice. Elle prouve que nous sommes passés dans une condition où Dieu nous considère comme fils et nous scelle comme tels. Tous ceux qui reçoivent ce sceau, auront à faire des efforts constants afin de ne pas le détériorer, mais de le garder, au contraire, toujours brillant et intact.

La vivification, preuve extérieure pour d'autres, est surtout apparente pour nous-mêmes. C'est la stimulation qui indique une vie personnelle progressive et différente. Engendré du Saint Esprit, notre corps mortel est stimulé dans son énergie pour le service du Seigneur. Et nous développons alors l'amour qui nous pousse à servir Dieu et les frères.

Nous sommes donc vivifiés dans notre vie chrétienne par l'Esprit de Dieu, par la Vérité, la Parole qui touche notre cœur. Nous constatons l'influence de l'Eternel dans nos affaires, par ses soins providentiels envers nous et dans les expériences de notre vie. Cette vivification constante et positive nous permet de croître en grâce et en connaissance, et finalement de naître dans la première résurrection.

Nous lisons en 2 Corinthiens 3 : 6 : « *Il nous a aussi rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'esprit ; car la lettre tue, mais l'esprit vivifie* ». Si nous possédons l'esprit de fidélité envers Dieu, envers la Vérité et envers les frères, alors nous avons la mentalité, la disposition de Christ. Cela nous permet de lutter plus efficacement contre les faiblesses de la chair, transforme de plus en plus notre esprit, et nous aide à nous concentrer davantage sur la Vérité et notre service envers les frères.

« *Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle création. Les choses anciennes sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles. Et tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par Christ, et qui nous a donné le ministère de la réconciliation* » - 2 Corinthiens 5 : 17, 18.

Notre Seigneur accepta d'abord notre corps consacré, lui imputant son mérite, nous justifiant absolument aux yeux de la Justice. Puis Dieu nous accepta par l'engendrement du Saint Esprit. Dès lors nous sommes devenus une Nouvelle Créature, engendrée et pas encore née de l'Esprit. Pour parvenir à cette position, les conditions de notre alliance doivent être exécutées et gardées tout au long de notre carrière terrestre. Nous devons tenir notre corps assujetti, perdre de vue notre propre volonté, pour accomplir celle de

l'Éternel. Voulant être considéré membre du Corps de Christ, les anciennes choses, les terrestres disparaissent de notre volonté. Ce nouvel esprit, le Seigneur le considère alors comme Nouvelle Créature.

Toutefois, pour garder cette position dans le Corps de Christ, nous devons produire des fruits, apporter des preuves d'amour, de dévouement, sans murmurer, et croître en grâces, en connaissance et en fruits de l'Esprit. Et nous lisons en Galates 5 : 22 que « *le fruit de l'Esprit, c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bénignité, la fidélité* ».

Ces différents fruits se manifestant chez un chrétien, prouvent son engendrement de l'Esprit et sa position de membre dans l'Église de Christ. Le caractère chrétien s'exprime non simplement par une humble obéissance aux ordres divins, mais aussi par la possession et la manifestation des vertus mentionnées. Notre union vitale avec Christ rend cette transformation possible, elle est absolument le fruit de l'Esprit.

Nous lisons en Jean 15 : 2 : « *Tous les sarments en moi qui ne portent pas de fruit, Il les coupe ; et tous ceux qui en portent, Il les taille, afin qu'ils produisent un fruit encore plus abondant* ». Ces émondages sont opérés par notre Seigneur. Il discipline ses fidèles, les forme, les développe et perfectionne leurs caractères, apprête la Nouvelle Créature en vue de son entrée dans le Royaume. Cette force obtenue permet aux Nouvelles Créatures d'endurer fidèlement les difficultés de la vie, variant en intensité en fonction de leur appréciation des choses célestes. Si nous demeurons dans l'amour de Dieu, nous resterons ses Fils et serons rendus parfaits au moment approprié.

En effet, nous lisons en 1 Jean 3 : 2 : « *Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté ; mais nous savons que lorsqu'il paraîtra nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.* »

Nous sommes maintenant enfants de Dieu signifie que notre filiation présente est à l'essai. La filiation réelle commencera lorsque nous aurons passé victorieusement notre épreuve de probation. Tous ceux qui sont actuellement trouvés acceptables par leur foi et leur loyauté, deviendront fils au sens complet du terme lors du glorieux changement à la résurrection. Participants des souffrances de Christ, grâce à la providence, nous serons récompensés. Ne pas y participer ne nous permet pas de supposer faire partie du Corps de Christ.

L'apôtre Paul affirme en 1 Corinthiens 10 : 16, 17 : « *La coupe de bénédiction que nous*

*béniissons, n'est-elle pas la communion du sang de Christ ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion du corps du Christ ? Car nous qui sommes plusieurs, sommes un seul pain, un seul corps, car nous participons à un seul et même pain. »*

Le pain représente le Corps du Seigneur, rompu, sacrifié pour nous, et la coupe représente son sang, le sang qui scelle notre pardon. Ainsi, les membres du Corps de Christ, les Nouvelles Créatures, participent avec le Seigneur, à sa mort, à son sacrifice, et comme l'exprime l'apôtre en Colossiens 1 : 24 « *ils achèvent dans leur chair ce qui manque aux souffrances de Christ* ».

Rompant le pain, nous y voyons non seulement le sacrifice du Seigneur, mais encore le co-sacrifice de l'Église entière, des consacrés qui ont accepté de mourir, d'être rompus avec Jésus, prenant part à ses souffrances. Durant tout cet Âge de l'Évangile, ces membres du fidèle Petit Troupeau, de la Nouvelle Création, constituent le Christ dans la chair avec ses souffrances, ses épreuves et son opprobre. Leur mort est assimilée à son sacrifice, car ils sont unis à Christ qui les accepte et les reconnaît comme membres de son Corps.

L'observation annuelle de cette commémoration manifeste notre espérance fondée sur le sacrifice de notre cher Rédempteur. Elle vivifie et renouvelle notre propre consécration, car mourant et souffrant avec Lui, nous voulons vivre et régner avec Lui. Ainsi l'Église achève ce qui reste des souffrances de Christ.

Pour compléter les aspects de notre appartenance au Corps de Christ, illustrons-les encore par les Figures du Tabernacle.

Une personne, entrant dans le Parvis voit d'abord le sacrifice expiatoire sur l'autel d'airain ; un peu plus loin, le bassin pour la purification de la chair. Si elle s'arrête là, elle ne peut pas dire qu'elle a vu les beautés du Tabernacle. Aller jusqu'à la porte du Tabernacle et s'arrêter de nouveau rend encore ses pas inutiles. Elle ne peut jouir de la communion avec le Père céleste ni devenir un de ses fils. Mais elle peut aussi décider de se détourner du monde, de regarder vers Dieu et prendre le bon chemin. Chaque pas dans cette direction sera alors une bénédiction, jusqu'au point de discerner distinctement la consécration, afin de s'engager sur ce chemin et y progresser.

Cette consécration est représentée dans l'offrande des deux boucs, et présente deux aspects :

- Le bouc sacrifié représente la chair, le corps de celui qui se consacre – il accepte la Rédemption de Jésus, dépose et consacre pleinement sa vie au service de Dieu, jusqu'à la mort.

- Le bouc de l'Éternel typifie tous les fidèles disciples, le sacrifice de ceux qui suivent le Seigneur. Dès le jour de notre offrande à Lui, nous devenons membres de son Corps et partageons les sacrifices et les bénédictions avec Christ. Mais il y a une différence entre l'offrande de nos corps en sacrifice vivant et l'œuvre du Grand Prêtre, de notre Seigneur, qui nous présente au Père comme sacrifices. Ce sont deux actes distincts.

L'Esprit ou l'influence de la Vérité rend, par Christ, les membres de la classe du bouc de l'Éternel, capables de mener une vie consacrée – avec l'espoir de la gloire, de l'immortalité et de l'honneur promis- la nature divine comme Nouvelle Créature en Christ.

Le bouc représente aussi la condition d'engendrement spirituel de la mentalité dans le Saint.

Membres du Corps du véritable Souverain Sacrificateur, les consacrés, engendrés de l'Esprit, pénètrent dans le véritable Tabernacle qui représente la condition de ceux qui sont engendrés de l'Esprit. Le sacrifice étant accepté, la Nouvelle Créature est considérée comme faisant partie du corps du Souverain Sacrificateur. Là, elle jouit de la communion avec Dieu, ayant part aux véritables pains de proposition et à la lumière du véritable chandelier. Ce chandelier donne la lumière nécessaire pour comprendre les choses profondes de la Parole de Dieu.

Notre identité personnelle n'est pas reconnue dans le Saint. C'est la Nouvelle Créature qui est dans le Saint, membre du Corps du Souverain Sacrificateur, sous ses mérites, sous sa robe, après l'acceptation de notre sacrifice par le Père. La présentation de notre corps en sacrifice vivant doit être quotidienne.

Le Corps doit être complet et le sacrifice achevé avant que le sang du bouc de l'Éternel, qui représente le Corps entier de Christ, soit présenté sur le propitiatoire. Nous devons être vivifiés, activés par l'esprit de la vérité. Par un développement constant, nous parviendrons à la naissance de l'esprit, lors de la première résurrection, comme membres de son Corps glorifié. La condition de la naissance spirituelle dans le Très Saint ne concerne que les plus que vainqueurs : Jésus leur Chef, et tous ceux qui offriront volontairement leur vie, en

suivant son exemple.

Durant tout cet Âge de l'Évangile, nous devons donc aspirer au plus haut degré de consécration pour appartenir à cette classe de vainqueurs. Seules les Nouvelles Créatures sont mises à l'épreuve pour la vie ou la mort éternelle. À la fin de cet Âge, notre Seigneur achèvera l'offrande qui sera considérée comme étant une seule offrande. Toutes les Nouvelles Créatures seront alors dans le Très Saint comme membres définitifs de son Corps spirituel.

C'est pourquoi, l'Église est appelée le Corps de Christ, comme nous le lisons en 1 Corinthiens 12 : 12 et 27 : « *Car, comme le corps est un et a plusieurs membres, et comme tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il de Christ... Vous êtes le corps de Christ, et vous êtes ses membres, chacun pour sa part* ».

Nous le deviendrons réellement à la résurrection, selon Éphésiens 1 : 22, 23 : « *Il a tout mis sous ses pieds, et il l'a donné pour chef suprême à l'Église, qui est son corps, la plénitude de celui qui remplit tout en tous* ».

Pour résumer, nous dirons que toutes les personnes reçues par le Seigneur, forment ensemble, spirituellement, un seul Corps dès lors que le terme « Nouvelles Créatures » s'applique à elles. Il y a un Corps de Christ dans la chair composé de Nouvelles Créatures, à l'état embryonnaire, qui se développent jour après jour, et un Corps de Christ spirituel composé des membres déjà ressuscités.

Le Corps de Christ au-delà du voile sera composé uniquement des plus que vainqueurs, car Dieu veut accorder une élévation grandiose au Corps de Christ, en gloire, en honneur et en immortalité.

Quand cette gloire sera révélée, nous serons alors heureux, nous serons dans une grande joie. Ce ne sera plus un opprobre d'avoir fait partie du Corps de Christ, mais un des plus grands honneurs et privilèges. « *Oui, on dira de Sion : chacun d'eux est né dans cette ville, et le Très Haut Lui-même l'a fondée.* » - Psaume 87 : 5.

Les bénédictions répandues à la Pentecôte marquèrent donc le jour où Dieu commença à considérer les disciples de Christ comme ses fils et héritiers selon sa promesse.

Puisse l'Éternel nous bénir, dans l'appréciation des valeurs de notre situation présente, comme fils et participants du Corps de Christ et nous soutenir dans tous nos efforts, car, « c'est joyeusement que nous voulons participer à la coupe de souffrance avec Lui, réalisant que c'est un bienheureux privilège de souffrir avec Lui, afin qu'au propre temps nous puissions aussi régner avec Lui » - « être morts avec Lui, afin que dans l'éternel avenir nous puissions vivre avec Lui, être faits semblables à Lui et participer comme son Épouse, à son amour et à sa gloire ». (Commentaire de la Manne du 13 avril).

GRUHN Jérôme - Vigy- Pentecôte 2013

(Lu par le frère Joseph Skarbek, en raison du décès du frère Jérôme le 13 mai)